

Cfdt:

**BANQUES LCL
ET ASSURANCES**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**INFO
CSE MED**
23 Novembre 2022

DÉCLARATION CFDT



Suite aux différents retours que nous avons eu sur les interventions des membres du Comex lors de la réunion managers, les élus **CFDT** vous alertent sur des incompréhensions tant sur le fond que sur la forme.

Malgré la présentation d'excellents résultats au premier semestre 2022 (+17%), notre Direction Générale a eu un discours très pessimiste voire alarmiste. Elle indique, je cite "il va falloir se serrer la ceinture pour réduire nos charges de 45%". Parallèlement, les travaux de rénovation des agences pourraient être stoppés et les embauches gelées (excepté dans le Réseau, cela a été dit au niveau central), en prévision de l'inflation à 2 chiffres à venir.

Nous souhaitons connaître votre position sur ces propos tenus et quels seront les impacts de ces décisions sur notre DDR.

Avez-vous conscience des conséquences sur le moral des équipes ?

Nous réitérons nos alertes sur le mécontentement grandissant des salariés, le besoin d'une réelle reconnaissance salariale ainsi que la demande de tous les élus **CFDT** d'ouvrir de vraies négociations annuelles obligatoires au niveau national. Nous vous demandons de faire remonter nos demandes et d'appuyer fortement celles-ci.

RÉPONSE DE NOTRE DDR



La déclinaison aurait sûrement dû être faite par marché. Effectivement le message a généré de l'anxiété. 3 mesures ont été annoncées :

- Gel des remplacements de postes vacants, mais ne concerne pas le Réseau.
- RVP mutualisée pour les absences de longue durée : le DA touchera la part du CLP absent et pourra ainsi la répartir sur les collègues de l'agence.
- Test "Clients sans Conseiller" : LCL Mon Contact pourrait récupérer la gestion des clients sans conseiller (*alors qu'au dernier CSEC, il nous a été annoncé que ce test n'était pas reconduit car non probant*)

Une conférence téléphonique de Laurent FROMAGEAU avec les managers devrait avoir lieu début décembre. Mais a priori, aucune nouvelle communication du Comex ne serait prévue à ce jour.

Vos élus **CFDT** ont bien précisé que le manque d'effectifs dans les autres services aura de fait un impact certain dans le Réseau et que les conditions sont déjà extrêmement compliquées.

TRAVAUX VALIDÉS

- **Modification d'horaire sur la DR Marseille pour les agences de Marseille Chave, Marseille les Catalans, Marseille la Valentine, La Ciotat** : La **CFDT** ne comprend pas pourquoi nous harmonisons les horaires de toutes les agences de la DR Marseille exceptées les agences d'Istres et Port St Louis du Rhône. Ces agences pourraient être intéressées par un changement d'horaire. La **CFDT** s'interroge sur le choix délibéré de ne pas intégrer ces 2 agences qui laisse supposer une future modification du périmètre de la DR Marseille. Dans ce cas, pourquoi ne pas attendre ce changement pour plus de cohérence. Pour toutes ces interrogations, la **CFDT** est **défavorable** au projet.
- **Travaux agence Marseille Minimex** : La configuration de cette agence ne permet pas d'optimiser au mieux sa capacité. Une solution de recherche d'un autre local dans ce secteur aurait été préférable d'autant que le Cours Julien en cours de réaménagement. Cette rénovation à petits coûts ne permet pas un bon accueil de nos clients et des conditions de travail optimales, c'est pourquoi les élus **CFDT** émettront un avis **défavorable**.
- **Travaux agence Plan de Cuques** : Au vu de la conservation des bureaux individuels, des éléments apportés sur le désamiantage et de la prise en compte de nos demandes qui contribuent à améliorer les conditions de travail, les élus **CFDT** émettent un avis **favorable**. Toutefois, nous émettons des réserves sur la climatisation au rdc (11 ans) et à l'étage (16 ans), ce qui nous paraît trop ancien vu l'utilisation dans notre région.

INCIVILITÉS

Les incivilités ne sont pas toutes remontées et cela nuit également à la conservation d'un accueil dans les agences.

Chaque victime doit faire via LCLHelp une Déclaration Medico Sociale.

Ne banalisez pas la violence. Qu'elle soit verbale ou physique, vous n'avez pas à subir cela ! Déclarez-les !

TEMPÉRATURE

La température des locaux doit être une température d'ambiance de 19°. Ce n'est pas le "19°" inscrit sur le thermostat qui fait foi. Pour vous en assurer, posez un thermomètre dans la pièce.

Les rideaux d'air chauds doivent fonctionner, ils ne font pas partie du plan de sobriété énergétique. Si le vôtre est éteint, faites un LCL'Help !!

La **CFDT** a rappelé à la Direction, que l'entreprise est tenue de mettre à disposition de l'eau à température réglable (R4228-7), faites-nous remonter si vous ne disposez que d'eau froide.

EAU COURANTE

Si vous avez un doute sur la qualité de l'eau des robinets de l'agence, vous pouvez faire un LCL'HELP pour demander une intervention dans l'onglet "plomberie".

En attendant l'intervention, un achat de bouteilles d'eau peut être réalisé avec note de frais à l'appui.

TÉLÉTRAVAIL

Une énième relance sur les procédures va être faite. Le nombre de jours est un forfait annuel (7 en 2022 et 11 en 2023).

Pas de validation du manager pour les poser mais une obligation que cela n'empêche pas l'agence de fonctionner et 2 jours de présence obligatoires sur site lors de la semaine où le télétravail est posé.

Lors de cette journée, pas de consigne du manager sur une activité surveillée "à la culotte" mais bien une adaptation !



Pensez à envoyer vos subventions de l'année 2022 (rappel 100€ pour un CLP et 50€ par enfant, à hauteur de 30% de la dépense) avant la fin de l'année



Vos élus CSE :

Cfdt:

Sandrine ZAMMIT (06 64 12 68 67) / Ludovic MARTIN (06 45 50 43 73) / Nathalie CHABRAND (06 28 35 09 03) / Franck LEREBOURG (06 64 32 32 97) / Valérie RIEU-CHICHE (06 70 53 01 19) /
Représentant Syndical : Christelle FAMILIAR (06 03 15 78 66)